Local fumeur à l'hôpital

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 3 avril 2003

L'hôpital a-t-il obligation d'aménager un espace fumeur s'il s'agit d'une construction ancienne ?

l'aménagement d'un local fumeur est-il une obligation dans le cas d'un établissement hospitalier neuf ?

merci de vos réponses

Réponse :

Réserver un espace pour les fumeurs n'est en aucun cas une obligation pour qui que ce soit.

Au nom de l'esprit de la loi, il est cependant recommandé de créer ces espaces chaque fois que cela est possible, en respectant les obligations contenues dans les articles 2,3 et 6 du décret 92-478 du 29 mai 1992.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac